

FICHE TECHNIQUE CATEGORIE 1 et 2 (fiction ou documentaire)

Pour compléter cette fiche veuillez prendre connaissance des modalités et critères détaillés dans le cahier des charges , particulièrement dans la Partie1. B.1 et B.2

PROJET

Nom de la maison de production ¹	
Titre du projet	
Nom du.de la réalisateur.trice	
Longueur	

Langue originale			
Sous-titrage	oui	non	
Sous-titrage en	néerlandais	français	Autre :
Personne de contact			

ASPECTS TECHNIQUES

PLAN PAR ÉTAPES

Divisez votre projet en minimum 3 et maximum 6 périodes pertinentes (p.ex. durée des prises de vues, préproduction (écriture, repérages), production, postproduction, montage image et son, copie 0, ...)

La dernière étape doit préciser le moment de la diffusion ainsi que la date d'introduction des pièces justificatives.

ÉTAPE	de	à	nombre de semaines
1			
2			
3			
4			
5			
6 Date d'introduction limite pièces justificatives			

¹ En cas de groupement d'opérateurs participant à la procédure de passation de marché, il n'y a qu'un.e seul.e soumissionnaire principal.e qui est désigné.e et donc qu'un.e seul.e interlocuteur.trice par projet.

Pour les catégories 1 et 2, il est possible de demander le paiement d'une première tranche (30%) à la réception d'un support physique avec des rushes (min 70% des images finales) pré-montés qui démontrent la bonne avancée du film et un bref rapport narratif de l'état d'avancement du film.

Si vous comptez demander cette première tranche, à quand estimez-vous la demande ?

CONTENU NARRATIF

SCÉNARIO (le scénario le plus complet doit être joint au dossier)

SYNOPSIS (10 lignes maximum) :

THEMES

Thème principal :

Thème(s) secondaire(s) :

Expliquer :

Pour le bonus optionnel

Est-ce que le projet porte principalement sur une **thématique environnementale** ? - OUI / NON

Si oui, explication complémentaire :

MESSAGE

Quel message le projet véhicule-t-il? :

PAYS MIS EN SCENE

Lieux de tournage :

Lieu de fiction :

LIEN AVEC L'EDUCATION A LA CITOYENNETÉ MONDIALE ET IMPACT ATTENDU SUR LE PUBLIC CIBLE

Expliquer :

GENRE

Réflexion sur la prise en compte de la dimension genre dans le traitement et la démarche artistique du projet :

DIVERSITE

Réflexion sur la prise en compte de la dimension diversité et de la représentation des personnes du Sud Global dans le traitement et la démarche artistique du projet :

ENVIRONNEMENT

Réflexion sur la prise en compte des questions environnementales que ce soit au niveau du contenu du projet ou au niveau technique :

AUDIENCE et DIFFUSION (IMPACT)

GARANTIES/PROMESSES FORMELLES ACQUISES

Préachat /coproduction avec TV ou promesse écrite d'un distributeur ou d'un site de vidéo à la demande ou de streaming disponible en Belgique
Préciser :

PRÉVISIONNEL

Avec quel(les) société(s) de distribution / lieu de projection / chaîne de télévision /plateforme numérique ou autre canal de diffusion (circuit associatif, multimédia...) êtes- vous en négociation ? (Spécifier) :

--

Indice d'audience / estimation (décrire le mode de calcul utilisé) :

--

PUBLIC VISÉ

Quel est le type de public cible? :

--

Pour le bonus optionnel

Est-ce que les enfants (6-12) sont un public cible prioritaire ? - OUI / NON (Si oui, expliquer) :

--

Description d'un public-cible spécifique de niche dans le cadre d'une stratégie de sensibilisation ou d'impact

--

STRATEGIE DE PROMOTION et de COMMUNICATION y compris canaux numériques

Expliquer :

--

INTENTION DES SCENARISTES/REALISATEUR.TRICES SUR LA QUALITÉ ESTHÉTIQUE DE L'ŒUVRE

Expliquer en quoi l'œuvre sera accessible au public cible ou à un large public :

--

Pour les bonus-optionnel :

Développerez-vous une stratégie de promotion et de diffusion spécifique en Belgique? - OUI / NON
(Si oui, expliquer) :

Budget prévu :

QUALITE VISUELLE et FORMELLE

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Commentaire sur les caractéristiques techniques (16 mm, DV/Cam, CD-Rom, site Web, autre...) :

EXPÉRIENCE

Expérience audiovisuelle du/de la réalisateur.trice et du porteur de projet :

Avez-vous déjà réalisé des projets dans le passé sur les thématiques de l'éducation à la citoyenneté mondiale ? Spécifier :

ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE

Pour l'élaboration de l'accompagnement pédagogique, si vous envisagez de vous associer à une organisation pouvant apporter son expertise thématique, pédagogique, géographique ou autre, veuillez l'intégrer dans vos explications

DESCRIPTION DU DOSSIER PEDAGOGIQUE

Obligatoire pour les catégories 1,2, 5, 6 et 7 Expliquer :

Budget prévu pour le dossier pédagogique :

**Pour le bonus optionnel : ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE COMPLEMENTAIRE ou
Autres outils d'approfondissement**

Voir cahier des charges (ex. : site web interactif, jeux, débats dans les écoles, séances scolaires gratuites dans les cinémas, collaboration avec ong/associations ...).

Si oui, expliquer et spécifier quel sujet et pour quel public :

Budget prévu pour cet accompagnement complémentaire :

Autre bonus lié à l'accompagnement pédagogique :
Elaboration d'une version moyenne de 20-30 min pouvant servir dans une cadre scolaire (facultatif et financé sous forme de bonus pour les lots 1 et 2) - OUI / NON (Si oui, expliquer son utilisation) :

EFFICIENCE

Budget total du projet <i>hors TVA</i>	EUR
Financement total demande à la DGD <i>montant de base + bonus, hors TVA</i>	EUR
Montant de base (hors TVA) <i>Attention : voir le cahier des charges afin de connaître les fourchettes possibles selon chaque catégorie</i>	EUR
Montant des BONUS (hors TVA) <i>si un bonus est sollicité, le budget du film doit inclure les dépenses liées à ce poste</i>	EUR
Indiquez le/les BONUS que vous souhaitez demander :	
<i>destiné au public prioritaire (enfant de 6 à 12 ans) :</i>	+12.000 EUR
<i>sous-titres dans l'autre langue nationale y compris traduction du dossier pédagogique dans cette langue :</i>	+6.000 EUR
<i>stratégie de promotion et de diffusion en Belgique (sur base d'un budget détaillé) :</i>	+6.000 EUR
<i>stratégie et élaboration d'accompagnement pédagogique complémentaire/Autre outil d'approfondissement :</i>	+6.000 EUR
<i>Projet dont le sujet principal est une thématique environnementale</i>	+12.000 EUR
<i>élaboration d'une version moyenne (20-30 min) pouvant servir dans un cadre scolaire :</i>	+8.400 EUR

DEROGATION 6% TVA : OUI/NON

Si oui, expliquez :

RECAPITULATIF DES DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR

1. Une lettre d'accompagnement
2. La fiche administrative complétée (voir annexe 1)
3. La fiche technique complétée (voir annexe 2-3-4-5-6-7 selon la catégorie)
4. Une description détaillée du projet (scénario, concept, nombre d'émissions pour un programme de télévision), ...)
5. Une note d'intention (sur le choix du sujet, l'approche choisie ou l'angle du fait, la forme, le style, la structure et l'approche visuelle) ;

6. Toutes les données financières concernant le projet introduit : budget global (budget de pré et post production), plan de financement, ... L'élaboration d'un dossier pédagogique est obligatoire pour les catégories 1, 2, 5, 6 et 7 et doit apparaître dans le budget.
7. Au moins une garantie de diffusion substantielle, ceci peut-être un critère d'exclusion (voir cahier des charges Point B. 2.2. Public et diffusion).
8. Pour la catégorie 5 (aide à la promotion) : les liens des films à promouvoir sur une plateforme vidéo (Viméo) accessibles au moins 1 an et des accords concrets avec des expert.es, associations, salles, etc. (préciser lieux, personnes, distributeurs).
9. Une copie des derniers statuts de l'organisation tels que publiés au Moniteur belge, de même que la liste des membres du Conseil d'administration
10. Le bilan comptable de l'exercice précédent, la société doit donc avoir au minimum deux années d'expérience.
11. Une 'déclaration sur l'honneur' précisant qu'aucun.e membre du Conseil d'administration n'est membre du SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement ou des cellules stratégiques.
12. Une lettre de la banque certifiant l'identité du .de la détenteur.trice du compte bancaire sur lequel le financement sera versé.
- 13. Tous documents et informations permettant d'évaluer le critère de « sélection qualitative » en ce qui concerne les références de production audiovisuelle (cfr partie 2B Critères de sélection et d'exclusion des soumissionnaires).**
- 14. La liste des œuvres et le CV du.de la producteur.trice et du.de la réalisateur.trice ou du.de la concepteur.trice ainsi que les productions antérieures visibles sur plateforme vidéo (facultatif pour les catégories 1, 2, 3, 4 et 5).**

Les documents et annexes y relatives doivent parvenir, compte tenu de la date limite en version électronique

Les offres électroniques doivent être envoyées via le site internet e-tendering <https://eten.publicprocurement.be> qui garantit le respect des conditions établies à l'article 14 §6 et 7 de la loi du 17 juin 2016.